



## **LICENCE D'UTILISATION DU MATERIEL EN LIGNE**

OFFRE COUPERIN VALABLE JUSQU'AU 1ER DECEMBRE 2014

### **TYPE DE SOUSCRIPTION (COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE) :**

- 1/Licence Standard pour un établissement d'enseignement supérieur et de recherche**  
(Voir en annexe 1 la tarification établie par tranche de FTE en Lettres et Sciences humaines)
- 2/Licence Multisite**  
(Voir en annexe 2 la tarification établie par tranche de FTE en Lettres et Sciences humaines cumulé en fonction du nombre de sites institutionnels)
- 3/Licence établissement non exclusivement universitaire à Diffusion Internationale**  
**Cas spécifique** qui ne vaut que pour une expérimentation sous contrat renouvelable annuellement.

---

#### **LICENCIÉ:**

NOM DE L'INSTITUTION :

ADRESSE :

pour les besoins de sa bibliothèque

#### **DESCRIPTION DU CONTENU :**

**Prix HT en euros:** (montant établi en fonction du contenu choisi et de l'option de licence sélectionnée *supra*)

**Adresses IP à enregistrer pour procéder à l'ouverture des accès :**



## Définitions préalables

Engagés par cet accord, les contractants reconnaissent et acceptent les définitions suivantes :

- « **Le matériel sous licence** » : comprend les données, les métadonnées et le moteur de recherche, ensemble auquel le Licencié a accès par connexion en ligne.

Comprend donc plus généralement « l'œuvre des éditions Classiques Garnier Numérique » : extrait, article, index, préface, mentions et autres marques contenus dans et compris par le matériel sous licence.

-« **Le Licencié** » : le contractant, institution ou entité légale. A travers son engagement par le présent Contrat, le Licencié s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour faire respecter les termes particuliers de la Licence par les utilisateurs autorisés et ne peut donc être un agrégateur pour le compte de tiers diffuseurs ni un intermédiaire entre Classiques Garnier Numérique et d'autres institutions ou organisations.

- « **Les utilisateurs autorisés** » : individus affiliés au Licencié par un droit d'inscription ou abonnement en cours de validité. Sont compris les usagers de la bibliothèque (étudiants, personnel et responsables) ainsi que toute autre catégorie du personnel attachée

à l'institution et bénéficiant de ses services ou invité et résident temporaire.

- « **Site** » : défini comme un campus rattaché à une entité géographique, administrative (ayant son propre conseil d'administration) et budgétaire pour laquelle le Licencié a acquis un droit d'accès en ligne au Matériel sous licence et à partir de laquelle les utilisateurs autorisés y ont accès.

- « **Multisite** » : renvoie à une institution ou organisation (soit une seule entité administrative et budgétaire ayant son propre Conseil d'administration) composée de plusieurs sites institutionnels.

- « **Utilisation du matériel sous licence** » : comme la présente licence s'attache à la définir, l'utilisation du matériel sous licence est limitée et ne peut en aucun cas être considérée comme une exploitation. L'utilisation permet un accès au matériel (données, structuration des données, métadonnées, moteur), ceux-ci ne pouvant jamais devenir la propriété du Licencié ou des utilisateurs.

## I Objet de la Licence et conditions générales d'utilisation

1.1 La présente Licence, valable en fonction du type de souscription engagé (voir les trois options de licence dans l'encadré *supra* en page 1), concerne l'accès au Matériel sous licence pour lequel une demande a été faite (bon de commande), par le biais du règlement d'un droit d'accès en ligne et le règlement de frais annuels s'il y a lieu. Le droit d'accès associé aux frais annuels (s'il y a lieu), tout comme l'abonnement annuel dans le cadre d'une expérimentation annuelle s'il y a lieu (cas de la Bibliothèque nationale de France notamment), sont à régler directement aux éditions Classiques Garnier Numérique par le Licencié dans les délais et conditions précisées plus loin.

1.1.1 La connexion au matériel sous licence commence avec le premier paiement complet (droit d'accès et frais de plate-forme annuels ou abonnement annuel s'il y a lieu) et avec l'enregistrement des adresses IP du Licencié qui suit ce règlement. Le Licencié garantit que toutes les adresses IP transmises aux éditions Classiques Garnier Numérique ne fournissent en aucun cas accès à d'autres institutions ou personnes en-dehors de l'option de la licence souscrite. L'abonnement annuel ou les frais annuels de plate-forme, chaque année et au début de celle-ci suivant la date de connexion initiale devront être acquittés, conformément au prix fixé par tacite reconduction. Toute interruption de renouvellement doit être signalée aux éditions Classiques Garnier Numérique par le Licencié par lettre recommandée au minimum trois mois à l'avance avant la date prévue de reconduction annuelle. En cas de non-paiement par le Licencié de cet abonnement annuel s'il y a lieu, la connexion sera suspendue jusqu'à réalisation du paiement. Le droit d'accès est quant à lui conservé si bien qu'aucun autre frais supplémentaire en-dehors de frais de mise à jour et d'assistance technique s'il y a lieu ne sera demandé au Licencié pour accéder de manière simultanée et en temps illimité à la ressource dont le droit d'accès a été acquis de manière permanente.



**1.2** La présente Licence et l'utilisation du matériel sous licence ne saurait en aucune manière transférer un quelconque droit, ni sur les données, ni sur le moteur, ni sur les droits tiers ni sur tout autre composant de l'œuvre des éditions Classiques Garnier Numérique au Licencié ou aux utilisateurs autorisés. Celle-ci reste l'exclusive propriété des éditions Classiques Garnier Numérique.

**1.3** La présente Licence, restreinte aux membres du consortium Couperin, est accordée au Licencié et à travers lui aux utilisateurs autorisés qui, selon la définition précédemment établie, sont les seuls à pouvoir bénéficier d'une connexion au matériel sous licence. La présente licence est personnelle, ne peut être transmise ou être l'objet d'une autre licence.

## **II Droit et restrictions d'utilisation**

### **2.1 Droit et limite des droits**

**2.1.1** Le droit d'accès au matériel sous licence est limité, non exclusif et non transférable. Son utilisation est autorisée dans un but de recherche et d'enseignement, de façon personnelle et privée. Les conditions d'utilisation du matériel sous licence impliquent les mêmes conditions d'utilisation pour ses composants (œuvre des éditions Classiques Garnier Numérique).

**2.1.2** Le Matériel sous licence, ses fonctions et la présente Licence permettent ensemble la sauvegarde, l'extraction, l'impression de parties raisonnables et limitées de l'œuvre des éditions Classiques Garnier Numérique, et ce, en copies uniques. Ces actions doivent être conformes à la loi sur la protection des droits d'auteur telle qu'elle est ou sera prévue dans l'avenir par les dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi que par les conventions internationales et les normes communautaires.

**2.1.3** Le Matériel sous licence, ses fonctions et la présente Licence interdisent ensemble l'extraction, la distribution, la reproduction ou la sauvegarde systématique de parties significatives du matériel sous licence. Nul n'est sensé ignorer les conditions d'utilisation du matériel sous licence, présentes sur le site des éditions Classiques Garnier Numérique, les utilisateurs autorisés doivent être en la matière informés par le Licencié.

### **2.2 Restrictions d'utilisation**

**2.2.1** Le Matériel sous licence ne peut être utilisé à des fins commerciales, ni mener à la constitution d'un ensemble autonome qui viendrait ou non faire concurrence aux activités des éditions Classiques Garnier Numérique. Le Licencié n'est donc en aucun cas autorisé à diffuser ou à participer à la diffusion du contenu de la base (autrement dit les données, la structuration des données, les métadonnées, le moteur).

Le Licencié n'est pas autorisé à mettre le matériel sous licence à la disposition du public ni à autoriser l'accès au matériel sous licence à quiconque en dehors des utilisateurs autorisés dans les conditions définies par la présente Licence. Les éditions Classiques Garnier Numérique doivent être tenues informées par lettre recommandée de toute modification dans l'organisation structurelle du Licencié, dans la mesure où ces changements (administratif, pédagogique ou autre) auraient des conséquences sur la nature et le type de la présente licence souscrite.

**2.2.2** Ni le Licencié ni les utilisateurs autorisés ne sont fondés à intervenir sur les données, sur le moteur, sur l'œuvre des éditions Classiques Garnier Numérique de façon générale (convertir, transférer, traduire, décomposer, etc.).

**2.3.3** Le téléchargement systématique ou l'extraction, l'impression massive et le démantèlement du contenu du matériel sous licence sont formellement prohibés. Pour se prémunir de tels mésusages et protéger ses droits de propriété sur le matériel sous licence, les éditions Classiques Garnier Numérique sont autorisées à se servir d'un système de détection des usages frauduleux. Son déclenchement entraîne l'interruption de la connexion et celle-ci est rétablie si les éditions Classiques Garnier Numérique jugent que tout risque de fraude est écarté.

## **III Responsabilités des éditions Classiques Garnier Numérique et du Licencié**

**3.1** Le Licencié et les éditions Classiques Garnier Numérique s'assurent mutuellement qu'ils sont en droit de passer le présent Accord et en mesure de respecter les règles qui s'y trouvent contenues.

**3.2** Le Licencié et les éditions Classiques Garnier Numérique s'engagent tous deux à s'équiper à leur charge et au mieux afin de permettre la connexion des utilisateurs autorisés au matériel sous licence dans les meilleures



conditions (capacité du serveur, maintenance de la plateforme d'hébergement des connexions et veille technique pour les éditions Classiques Garnier Numérique ; équipement informatique, mise en réseau et connexions Internet pour le Licencié).

**3.3** Le Licencié et éditions Classiques Garnier Numérique sont tous deux responsables :

**3.3.1** de la sécurité et de la qualité des connexions :

- Les éditions Classiques Garnier Numérique assurent le bon enregistrement des adresses IP et le fonctionnement de la connexion initiale dans les meilleurs délais et conditions. En cas de suspension du service, elles s'engagent à intervenir dans les plus brefs délais pour rétablir la connexion (ce délai ne pouvant dépasser 60 jours).

- Le Licencié assure la sécurité des connexions et l'identification contrôlée des utilisateurs. Il se porte également responsable, dans la mesure du possible, de ce même engagement de la part des utilisateurs autorisés.

- Le Licencié et les éditions Classiques Garnier Numérique s'engagent à coopérer de façon intelligente dans un cas, soupçonné ou révélé, d'utilisation illicite du Matériel sous licence, d'y mettre fin dans les meilleurs délais. Le Licencié s'engage à renseigner les éditions Classiques Garnier Numérique au mieux, à leur donner toute information pouvant participer à éclairer cette situation dommageable.

**3.3.2** de la bonne utilisation du matériel sous licence :

- Les éditions Classiques Garnier Numérique s'engagent à fournir toutes les informations (par la publication de la présente Licence sur leur site) sur les limites d'utilisation et interdictions liées au matériel sous licence.

- Le Licencié s'engage à tenir informés les utilisateurs de l'existence de ces limites et des interdictions relatives à l'utilisation des bases et à veiller au respect de ces restrictions.

**3.4** Les éditions Classiques Garnier Numérique et le Licencié s'engagent à se préserver mutuellement de toute réclamation, poursuite ou procédure engagée à leur encontre par un tiers relativement aux droits et devoirs mentionnés dans la présente Licence, au-delà même de la validité du présent Accord, ils s'engagent à respecter les termes de cet Accord et à faire preuve de bonne foi et de bonne volonté dans le cas d'un litige pouvant survenir au-delà des conditions précisées ici.

#### **IV Limites des responsabilités des éditions Classiques Garnier Numérique et du Licencié**

**4.1** Le matériel sous licence est fourni « comme tel » par les éditions Classiques Garnier Numérique au Licencié à signature du contrat de licence. Ainsi l'adéquation de ce matériel aux attentes du Licencié ou à son équipement n'engage pas éditions Classiques Garnier Numérique et ne saurait justifier aucune résiliation ou demande de remboursement de la part du Licencié.

Le Licencié reconnaît la possibilité que le matériel ne corresponde pas à ses attentes ou à son équipement et que les éditions Classiques Garnier Numérique puissent, sans l'en avertir, modifier, ajouter ou retrancher des parties de ce Matériel, qui reste leur propriété. Les éditions Classiques Garnier Numérique ne peuvent être tenues pour responsables de la dégradation du matériel sous licence, de son altération ou du dysfonctionnement des applications informatiques.

**4.2** Les éditions Classiques Garnier Numérique ne sont pas tenues, dans le cas où l'abonnement prévoit des frais de connexion et que ceux-ci ne sont pas réglés, d'assurer au Licencié l'assistance dans l'accès au matériel sous licence.

**4.3** Les éditions Classiques Garnier Numérique et le Licencié ne peuvent être tenus pour responsables de quoi que ce soit pour lequel ils ne sont pas engagés par cet Accord, même si cela est relatif à l'utilisation et à l'accès au matériel sous licence ; ils ne peuvent non plus être tenus pour responsables de manquements aux droits et devoirs précisés dans cet Accord si ceux-ci excèdent de toute évidence leur volonté, leur pouvoir ou capacité. Cela est laissé à la juste appréciation d'un tiers juge, dans le cas où un tel recours serait engagé.

**4.4** Les éditions Classiques Garnier Numérique ne peuvent être tenues pour responsable des interruptions de service dues à la défaillance des réseaux de télécommunications ou de ses prestataires de service ou aux caractéristiques et limites du réseau Internet notamment dans le cas d'interruption des réseaux d'accès, des performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les informations.



## V Cas de résiliation, indemnités, force majeur et aspects généraux

**5.1** La connexion se fait dès réception de la commande et envoi de la facture, à une date facilitant la gestion des utilisateurs par les éditions Classiques Garnier Numérique (début de mois par exemple). Elle sera effective conformément à ce que prévoit le bon de commande.

**5.2** Le paiement du droit d'accès et simultanément des frais annuels s'il y a lieu se font par le Licencié dans un délai de 30 jours à partir de la réception de la facture et conformément au montant indiqué. Il peut se faire par virement bancaire, chèque ou par tout autre moyen de paiement courant, à l'attention des éditions Classiques Garnier Numérique.

**5.3** Toute commande est considérée comme ferme dès la connexion au matériel sous licence et la réception, par les éditions Classiques Garnier Numérique, du bon de commande ou accord pour facture au plus tard le 1 décembre 2014 pour la présente Licence réservée aux membres Couperin. Aucune résiliation ne sera prise en compte, aucun remboursement possible en dehors des seuls cas de manquements répertoriés dans le Contrat et ne pouvant être réparés dans un délai raisonnable.

**5.4** Dans le cas de non-respect d'une des clauses du présent Contrat et dans l'impossibilité de s'y conformer dans un délai raisonnable, chacune des parties est autorisée à y mettre fin. Elle avertit alors l'autre partie par écrit. Une défaillance dans ce cas est considérée comme renonciation.

**5.5** Aucun autre cas, même lié à l'utilisation du matériel sous licence ne pourra donner lieu à un remboursement ou à l'annulation des engagements du Licencié envers les éditions Classiques Garnier Numérique. Le présent Contrat est un accord intégral, les clauses auxiliaires y sont subordonnées. Il est régi par le droit français.

Fait en deux exemplaires, à Paris, le / /

---

### Le Licencié :

Nom de l'institution :

Email :

Adresse :

Téléphone :

Nom :

Fonction :

Signature de la personne autorisée

### Classiques Garnier Numérique :

Adresse : 6, rue de la Sorbonne 75005 Paris, France

Tél. : + 33 1 43 26 16 58 Fax +33 1 44 41 01 36

Contact technique et commercial : Rosemonde MATHIEU

Email : [rosemondemathieu@classiques-garnier.com](mailto:rosemondemathieu@classiques-garnier.com)

Signature :



## Annexe 1

Tarification établie pour un établissement par tranche de FTE en Lettres et Sciences humaines comme suit :

Tranche A : FTE LSH inférieur à 1000

Tranche B : FTE LSH inférieur à 5 000

Tranche C : FTE LSH inférieur à 10 000

Tranche D : FTE LSH supérieur à 10 000



## Annexe 2

Dans le cadre d'un accord concernant un ensemble formé de plusieurs institutions ou établissements universitaires (cas des PRES et des bibliothèques interuniversitaires notamment), le prix de la licence rapporté au nombre d'équivalent temps plein porte bien sur tous les établissements faisant partie de cet ensemble.

Le prix est établi sur la base du prix Couperin défini par tranche de FTE en Lettres et Sciences humaines cumulé pour chaque établissement intégré à ce groupement. Ce prix est ensuite remisé en fonction du nombre d'établissements.